

**Sujet :** RE: Contrat d'assurance groupe garantissant les risques statutaires - résultats de la consultation

**De :** LE SAUX Andréa <alesaux@cdg42.org>

**Date :** 18/07/2023, 15:10

Madame, Monsieur,

Nous vous signalons une erreur sur les **taux IRCANTEC**, il s'agit d'une franchise de 10 jours et non de 15 jours.

|                         |  |                       |
|-------------------------|--|-----------------------|
| <b>Tous les risques</b> | avec une franchise de <b>10 jours</b> par arrêt en maladie ordinaire | <b>Taux de 1,18 %</b> |
|                         | avec une franchise de <b>30 jours</b> par arrêt en maladie ordinaire | <b>Taux de 0,99 %</b> |

Aussi, les **taux sont garantis pendant 2 ans** et non 3 comme indiqué dans le courrier.

Veuillez nous excuser.

Bien cordialement,



**Andréa LE SAUX**

Assistante de direction  
Référente contrats groupes  
04 77 42 96 81

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Loire

24 rue d'Arcole - 42 000 SAINT-ETIENNE

[www.cdg42.org](http://www.cdg42.org)



**Le CDG 42 est à présent sur LinkedIn, rejoignez-nous ! Suivez-nous sur notre nouvelle page**

- <https://www.linkedin.com/company/cdg42/>

---

**De :** LE SAUX Andréa

**Envoyé :** mardi 11 juillet 2023 14:56

**Objet :** Contrat d'assurance groupe garantissant les risques statutaires - résultats de la consultation

**Importance :** Haute

Madame, Monsieur,

Par courrier du 7 mars 2023, le Centre de gestion vous informait de la réalisation d'un marché public d'assurances de groupe garantissant les risques financiers encourus par les collectivités et établissements publics locaux à l'égard de leurs personnels (agents CNRACL et/ou IRCANTEC). Monsieur NICOLIN, président, vous fait part des résultats de cette consultation dans le courrier en pièce jointe.

Afin de vous présenter plus en détails le contrat, la gestion et les prestations annexes, nous vous invitons à participer aux réunions d'informations conduites par Relyens.

Ces réunions vous sont proposées en présentiel et en digital.

1. Les **réunions en digital** sont programmées le **lundi 18 septembre à 9h30 et 17h30**.

Vous pouvez vous inscrire directement en suivant ce lien : <https://app.livestorm.co/p/f19a7399-a4c6-4d0d->

2. Les **réunions en présentiel** sont programmées le **mardi 19 septembre à Villars le matin** (*salle Collange - 5 bis rue de l'Hôtel de Ville, 42390 VILLARS*), à **Neulise l'après-midi** (*en mairie - 54 Chemin Vieux, 42590 Neulise*).

Vous pouvez vous inscrire directement en suivant ce lien : <https://forms.office.com/e/x9eFiC5Gxx>

Nous joignons à cet envoi le modèle de délibération ainsi que la convention de délégation (*à retourner en deux exemplaires originaux*).

Nous restons disponibles pour tout échange sur ce dossier.

Bien cordialement,



**Andréa LE SAUX**

Assistante de direction  
Référente contrats groupes  
04 77 42 96 81

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Loire

24 rue d'Arcole - 42 000 SAINT-ETIENNE

[www.cdg42.org](http://www.cdg42.org)



**Le CDG 42 est à présent sur LinkedIn, rejoignez-nous ! Suivez-nous sur notre nouvelle page**

- <https://www.linkedin.com/company/cdg42/>